



Nantes, le 18 juillet 1995

Centre de Nantes

Rue de l'Île d'Yeu, boîte postale 1049, 44037 Nantes cedex 01
Tél. 40 37 40 00 - Fax 40 37 40 01 - Télex 711 196

N° 95.158- DEL/NT.HG.FB.

Directeur des Affaires Décentralisées et de
l'Environnement
PREFECTURE DE LOIRE-ATLANTIQUE

44035 NANTES CEDEX 01

Monsieur le Directeur,

Le projet de dragage du port de Trentemoult à Rezé reçoit de la part de nos services un **avis favorable**, sous réserve du respect strict des conditions de fonctionnement du chantier en janvier-février-mars, durant le seul jusant, et selon les horaires limités de 7h à 20h.

La période choisie (1er trimestre) assure en effet la protection des usages de pêche des moules des gisements non émergents de l'estuaire de la Loire, de même qu'elle est la moins pénalisante pour les activités halieutiques puisqu'elle se situe en dehors de la période d'étiage où l'on observe de fortes mortalités de poissons. Nous notons qu'il subsiste cependant des incertitudes concernant l'effet des rejets sur la remontée des espèces migratrices, qui rencontrent déjà l'obstacle du bouchon vaseux au printemps de certaines années.

Le chef du Laboratoire Côtier
DEL Nantes

Hubert GROSSEL

Copies :
D/CN, Nantes
DEL/AA, Brest